

APPEL A PROJETS CLIMAT DES RENCONTRES

Force est de constater que chaque week-end nous sommes, les uns et les autres, témoins de comportements, gestes ou manifestations diverses qui viennent ternir, salir, dégrader le climat, l'ambiance, que nous souhaitons rencontrer sur et autour de nos terrains.

C'est une volonté forte de la FFF et de la Ligue de Football des Pays de la Loire de lutter contre ces faits et ce climat de violence qui ont malheureusement, ces dernières années, tendance à s'installer sur nos stades en touchant également des catégories de plus en plus jeunes.

A cet effet, le Pôle Engagement Citoyen de la Ligue tient à soutenir les clubs souhaitant mettre en place des actions innovantes visant à **promouvoir un environnement respectueux et inclusif lors des matchs de football.**

La Ligue s'engage, après étude de chaque dossier et validation par le Copil Climat des Rencontres, à participer au financement des frais engagés par les clubs, à **hauteur de 50% du projet avec un maximum de 500 €** (ceci sur une saison par club, sans effet rétroactif et dans la limite de l'enveloppe financière disponible)

Exemples d'actions possibles :

- Affichage, signalétique sur le thème
- Mise en place d'actions **innovantes** pour accueillir les arbitres, adversaires, parents et spectateurs adverses
- Création de vidéos sur les comportements
- Animations diverses
- Sensibilisation, formation de tous les acteurs à l'amélioration du climat
-

Rejoignez vite cet appel à projets, en complétant le dossier !



Nous comptons sur vous et votre engagement afin qu'ensemble nous réussissions à améliorer le climat des rencontres.

**« Ensemble, Soyons P.R.E.T.S, Soyons FAIR-PLAY »
Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité**

Méthodologie

1. Compléter votre dossier et adresser le, au Copil Climat des Rencontres du Pôle Engagement Citoyen de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Le dossier comportera :
 - La fiche action dûment complétée
 - Le budget de l'action et les devis associés
2. Le Copil Climat des Rencontres étudiera les dossiers et statuera sur l'aide accordée
3. A l'issue de l'action, le club devra transmettre :
 - La fiche bilan
 - Les éléments de communication (articles de presse, photos, vidéo...)
4. L'aide sera versée sur le compte club par la Ligue et l'action sera relayée sur les réseaux de la Ligue.

Montant de l'aide

La Ligue s'engage, après étude de chaque dossier et validation par le Copil Climat des Rencontres, à participer au financement des frais engagés par les clubs, à hauteur de 50% du projet avec un maximum de 500 € (ceci sur une saison par club, sans effet rétroactif et dans la limite de l'enveloppe financière disponible).

Contact Ligue

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à Aurélie LONGEPE, Responsable Engagement de la Ligue de Football des Pays de la Loire



alongepe@lfpl.fff.fr



06 27 41 55 51